

APPEL A CANDIDATURE RESIDENCES D'ARTISTES LA BOX 2021-2022

LA RESIDENCE

Chaque année depuis 1991, l'École nationale supérieure d'art de Bourges reçoit de jeunes artistes en résidence, avec le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre-Val de Loire, du Conseil Régional du Centre-Val de Loire et de la Communauté d'agglomération Bourges Plus. Ces résidences ont pour but de permettre à de jeunes artistes français.es ou étranger.ère.s de réaliser un projet de recherche personnelle en lien avec l'école, ses enseignements, ses étudiant.e.s ou tout autre partenaire extérieur.

Les candidatures sont sélectionnées par un jury composé d'un.e représentant.e de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre-Val de Loire, du Conseil Régional Centre-Val de Loire, du Fonds Régional d'Art Contemporain Centre-Val de Loire, du directeur de l'Ensa, de trois enseignant.e.s de l'école, de la coordinatrice de La Box et d'une personnalité du monde de l'art.

LES CONDITIONS FINANCIERES

Le.la candidat.e retenu.e bénéficie d'un temps de résidence de trois mois à fixer durant la période scolaire.

Il.elle bénéficie d'une bourse de 3000 euros, d'un budget de 2000 euros maximum de production et la possibilité de faire une édition pour un montant maximum de 2000 euros.

LES MODALITES

Une fois le dossier sélectionné, le projet de recherche et ses implications budgétaires sont remis à Véronique Fréjabue un mois avant le début du séjour. Une réunion de validation se tient à l'arrivée du.de la résident.e et donne lieu à une convention entre lui.elle et l'école.

Le.la résident.e s'engage à présenter son travail sous forme de conférence au début de son séjour et à mettre en œuvre un projet de workshop avec les étudiant.e.s de l'école.

Il.elle travaille en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique et plus particulièrement avec l'équipe permanente de La Box : Véronique Fréjabue (responsable de La Box) et Jessie Morin (responsable de la régie).

Le.la résident.e est logé.e dans un atelier d'artiste, au sein même de l'Ensa, d'une superficie de 100 m² et équipé d'un espace d'atelier, d'un coin cuisine, d'une chambre à coucher et d'une salle de bain en mezzanine.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier peut être rédigé soit en français soit en anglais.

Et ne doit faire l'objet que **d'un seul document PDF.**

LES DOSSIERS INCOMPLETS OU NE RESPECTANT PAS CE FORMAT NE SERONT PAS EXAMINÉS.

Il doit comporter les éléments ci-dessous :

- la fiche d'inscription **dûment complétée** ;
- un C.V. ;
- un texte de présentation de la démarche artistique (3500 signes maximum) ;
- un texte de présentation du projet de résidence (3500 signes maximum) ;
- 20 visuels **légendés et commentés** ;
- 2 articles ou textes concernant le travail artistique (écrits par l'artiste ou une tierce personne).

La résidence de La Box est ouverte aux artistes de 35 ans maximum

Date d'envoi : jusqu'au 31 mars 2021 - avant minuit

Adresse : residencesartisteslabox@ensa-bourges.fr

EN-
SA
ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ART DE
BOURGES /

LA BOX
GALERIE D'ART CONTEMPORAIN

9 rue Édouard Branly
18006 Bourges cedex

www.ensa-bourges.fr

La Box bénéficie du soutien du Ministère de la Culture,
de la Direction régionale des Affaires culturelles du
Centre-Val de Loire, du Conseil régional du Centre-Val de
Loire et de la Communauté d'agglomération Bourges Plus.



FICHE DE CANDIDATURE
RÉSIDENCES LA BOIX
2021.2022

Nom Prénom

Date de naissance Adresse e-mail

Adresse

Code postal Ville

Tél. Tél. portable

Diplômes (établissement et année)

Descriptif résumé de la démarche artistique (5 lignes maximum)
Projet résumé de résidence (5 lignes maximum)
Projet résumé de workshop (5 lignes maximum)
Partenaires éventuels, impliqués dans le projet

Par quel moyen avez-vous eu connaissance de cet appel à candidature :

Documents complétés à retourner par email avant le 31 mars 2021 minuit
à l'attention de Véronique Fréjabue à residencesartisteslabox@ensa-bourges.fr